

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
AFFAIRE N°18/MAI/2024

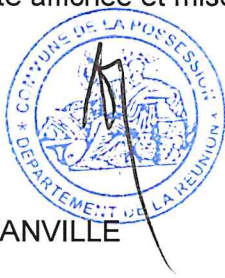
**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SÉANCE DU 15 MAI 2024

NOTA :

Le Maire certifie que :

- La convocation a été adressée le :
07 mai 2024 (L.2121-17 du CGCT)
 - La synthèse des votes du Conseil
Municipal a été affichée et mise en ligne le :
22 mai 2024
- Le Maire,



Vanessa MIRANVILLE

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à
seize heures trente s'est réuni en séance
ordinaire le Conseil Municipal de La
Possession sous la présidence de Mme
Vanessa MIRANVILLE, Maire.

ÉLUS PRESENTS :

Maxime FROMENTIN - Michèle MILHAU - Jocelyne DALELE – Jean Marc VISNELDA - Marie Line
TARTROU - Henri ANANELIVOUA - Christian JOLU - Christopher CAMACHETTY - Marie Josée
POLEYA - Éliette DABIEL TABLEAU - Pascale VAR COURTOIS - Christophe DAMBREVILLE - Jean
Bernard MONIER - Armand VIENNE - Denise FLACONEL - Claude CELESTE - Florence HOAREAU
- Jacqueline LAURET - Fabiola LAGOURDE – Odile ABRAL - Édmée DUFOUR – Philippe ROBERT
- François DELIRON – Marie Annick DOBARIA - Yannick POULOT

ÉLUS REPRESENTÉS :

Sylvio DIJOUX procuration à Jocelyne DALELE – Valérie MAREUX TRECASSE procuration à
Christopher CAMACHETTY - Gilles HUBERT procuration à Fabiola LAGOURDE - Camille BOMART
procuration à Denise FLACONEL - Laurent MARCELINA procuration à François DELIRON - Charles
DE LAUNAY procuration à Jacqueline LAURET

ÉLUS ABSENTS :

Josian ACADINE - Houssamoudine AHMED - Frédérique GRONDIN - Amandine TAVEL - Marceau
JULENON – Mireille GERBITH - Fabienne ILAHA - Vanessa MIRANVILLE sortie pour le vote de cette
affaire

Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
à la désignation d'un secrétaire de séance.

Mme Éliette DABIEL TABLEAU ayant obtenu l'unanimité des voix, a été désignée pour remplir ces
fonctions qu'elle a déclaré accepter.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant (26 élus présents à l'ouverture de séance) pour
délibérer valablement, le Maire a déclaré la séance ouverte.

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

AFFAIRE N°18 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Le Compte Administratif est le résultat de l'exécution budgétaire au terme de l'année écoulée. Le Président de séance précise que la présentation du Compte Administratif du Budget Principal 2023 de la ville se résume comme suit :

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	50 420 793,58	G	55 344 474,67
	Section d'investissement	B	17 388 183,75	H	16 558 095,46
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	2 674 001,29
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 052 092,73
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	9 602 483,93	L	3 450 652,74
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	

L'état des restes à réaliser d'investissement par chapitre se présente comme suit :

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 9 602 483,93
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 950,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	645 680,10
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	372 448,94
21	Immobilisations corporelles (3)	7 138 438,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 178 090,15
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	265 876,34
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Il est précisé qu'au chapitre 21, 4M€ d'acquisitions foncières ont été provisionnés.

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 450 652,74
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 450 652,74
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

Le détail par chapitre des sections de fonctionnement et d'investissement se présente comme suit :

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		56 546 253,00	49 266 862,61	1 153 930,97	0,00	6 125 459,42	1 265,04	50 419 528,54
011	Charges à caractère général (3)	7 487 994,00	6 011 222,31	736 710,21	0,00	740 061,48	1 265,04	6 746 667,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	31 678 831,00	30 801 936,33	170 225,20	0,00	706 669,47		30 972 161,53
014	Atténuations de produits	156 000,00	75 612,69	0,00	0,00	80 387,31		75 612,69
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 143 428,00	8 458 769,29	246 995,56	0,00	437 663,15	0,00	8 705 764,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		48 466 253,00	45 347 540,62	1 153 930,97	0,00	1 964 781,41	1 265,04	46 500 206,55
66	Charges financières	1 021 000,00	968 883,93	0,00	0,00	52 116,07		968 883,93
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	5 602,26	0,00	0,00	34 397,74		5 602,26
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100 000,00	100 000,00			0,00		100 000,00
Total des dépenses financières		1 161 000,00	1 074 486,19	0,00	0,00	86 513,81		1 074 486,19
Total des dépenses réelles		49 627 253,00	46 422 026,81	1 153 930,97	0,00	2 051 295,22	1 265,04	47 574 692,74
023	Virement à la section d'investissement	3 219 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 700 000,00	2 844 835,80			855 164,20		2 844 835,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		6 919 000,00	2 844 835,80			4 074 164,20		2 844 835,80
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		56 546 253,00	49 266 862,61	1 153 930,97	0,00	6 125 459,42	1 265,04	50 419 528,54

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	53 872 251,71	55 030 394,56	314 080,11	0,00	-1 472 222,96
013	Atténuations de charges (3)	441 999,71	600 236,54	0,00	0,00	-158 236,83
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 188 575,00	3 493 691,14	286 839,11	0,00	-591 955,25
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 154 439,00	17 491 533,13	0,00	0,00	-1 337 094,13
731	Fiscalité locale	23 258 822,00	23 522 867,49	0,00	0,00	-264 045,49
74	Dotations et participations (3)	9 608 416,00	9 185 300,66	0,00	0,00	423 115,34
75	Autres produits de gestion courante (3)	210 000,00	459 265,15	27 241,00	0,00	-276 506,15
	Total des recettes de gestion des services	52 862 251,71	54 752 894,11	314 080,11	0,00	-2 204 722,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	400 000,00	0,00			400 000,00
	Total des recettes financières	410 000,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00
	Total des recettes réelles	53 272 251,71	54 752 894,11	314 080,11	0,00	-1 794 722,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	600 000,00	277 500,45			322 499,55
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	600 000,00	277 500,45			322 499,55
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 674 001,29				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		56 546 253,00	57 704 395,85	314 080,11	0,00	-1 472 222,96

En section d'investissement la vision par chapitre se présente comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	37 447 617,97	17 388 183,75	9 602 483,93	10 456 950,29	3 622 089,47	13 766 094,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 095 376,12	882 647,15	645 680,10	344 785,04	537 862,11
204	Subventions d'équipement versées (7)	2 309 989,06	187 290,12	372 448,94	0,00	187 290,12
21	Immobilisations corporelles	14 802 049,62	5 808 921,44	7 138 438,40	156 268,80	5 652 652,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 611 348,91	5 338 463,52	1 178 090,15	3 114 639,55	2 223 823,97
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	27 818 763,71	12 217 322,23	9 334 657,59	3 615 693,39	8 601 628,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	42 366,69	1 950,00	5 683,31	42 366,69
13	Subventions d'investissement	153 272,00	0,00	0,00	153 272,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	3 930 000,00	3 794 840,16	0,00	135 159,84	3 794 840,16
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 229 005,61	836 459,20	265 876,34	126 670,07	836 459,20
	Total des dépenses financières	5 362 277,61	4 673 666,05	267 826,34	420 785,22	4 673 666,05
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	166 576,65	10 782,15	0,00	155 794,50	10 782,15
	Total des dépenses réelles	33 347 617,97	16 901 770,43	9 602 483,93	6 843 363,61	13 286 077,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	600 000,00	277 500,45		322 499,55	277 500,45
041	Opérations patrimoniales (6)	3 500 000,00	208 912,87		3 291 087,13	208 912,87
	Total des dépenses d'ordre	4 100 000,00	486 413,32		3 613 586,68	486 413,32
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00				
	Total des dépenses d'investissement cumulées	37 447 617,97	17 388 183,75	9 602 483,93	10 456 950,29	13 766 094,28

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (RP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		36 395 525,24	16 558 095,46	3 450 652,74	16 386 777,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 556 908,54	7 283 141,63	3 450 652,74	2 823 114,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 000 000,00	3 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 600 000,00	4 270,50	0,00	1 595 729,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 156 908,54	10 287 412,13	3 450 652,74	6 418 843,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 168 603,12	3 202 966,52	0,00	965 636,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	30 000,00	13 968,14	0,00	16 031,86
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 372 000,00		0,00	
Total des recettes financières		5 570 603,12	3 216 934,66	0,00	2 353 668,46
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	249 013,58	0,00	0,00	249 013,58
Total des recettes réelles		25 976 525,24	13 504 346,79	3 450 652,74	9 021 525,71
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 219 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	3 700 000,00	2 844 835,80		855 164,20
041	Opérations patrimoniales (8)	3 500 000,00	208 912,87		3 291 087,13
Total des recettes d'ordre		10 419 000,00	3 053 748,67		7 365 251,33
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		1 052 092,73			
Total des recettes d'investissement cumulées		37 447 617,97	17 610 188,19	3 450 652,74	16 386 777,04

La maquette budgétaire présentant le détail des opérations ainsi qu'une note de synthèse sont présentées dans les documents joints en annexe.

La commission Ressources et Moyens réunie le lundi 29 avril 2024 a émis un avis favorable.

Le Conseil municipal,

À la MAJORITÉ des suffrages exprimés (5 Abstentions : Fabiola LAGOURDE + *procuration* Gilles HUBERT - Odile ABRAL - Édmée DUFOUR - Philippe ROBERT) :

- Acte la présentation faite du Compte Administratif 2023 du Budget Principal ;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Autorise le Maire ou toute personne habilitée à signer tout acte afférent à cette affaire.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

La secrétaire de séance


Éliette DABIEL TABLEAU

Le Maire


Vanessa MIRANVILLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.